

CAPACITE EN DROIT

Campus Carnot-Ravinelle

Faculté de Droit, Sciences
économiques et Gestion

13, place Carnot
CO n° 70026

54035 Nancy Cedex

Tél. 03 54 50 44 41

Marie-Agnes.Legay@univ-
nancy2.fr

Centre d'Etudes Juridiques d'Epinal (CEJE)

2, rue de la Maix
88000 Epinal

Tél. 03 54 50 45 72

Amelie.Chevrier@univ-
nancy2.fr

Responsable :

Nicolas DAMAS (Nancy)

Fabrice GARTNER (Epinal)

Conditions d'accès :

- Avoir 17 ans au 1er novembre de l'année en cours
- Aucun diplôme n'est exigé
- Bonne culture générale

Modalités d'inscription :

Retrait du dossier d'inscription
dès le mois de juillet

Date limite de réception des
dossiers : 15 octobre

- Etudiants étrangers (hors Union Européenne et Espace Economique Européen) candidats à une 1ère inscription en 1er cycle universitaire : demande d'admission préalable avant le 15/01.

OBJECTIFS DES ETUDES

La Capacité en droit est un diplôme d'Etat de niveau IV (niveau baccalauréat) d'initiation juridique en deux ans, accessible sans condition de diplôme ou de niveau. Les candidats doivent être âgés de 17 ans au 1er novembre de l'année d'inscription.

L'obtention de la capacité permet de s'inscrire en première année de droit (et uniquement dans cette filière), même sans être titulaire du baccalauréat.

La Capacité en droit n'est pas un diplôme professionnel dans la mesure où elle ne prépare pas à un métier spécifique. C'est une formation généraliste qui permet d'acquérir les notions juridiques de base. Elle exige une assiduité et un travail personnel très importants ainsi qu'une bonne culture générale et des qualités rédactionnelles, de logique et de rigueur intellectuelles.

ORGANISATION DES ETUDES

La Capacité en droit se prépare en deux ans à Nancy.

Le Centre d'Etudes Juridiques d'Epinal ne prépare qu'à la deuxième année.

Les cours ont lieu le lundi à Nancy et le vendredi à Epinal.

Le statut d'étudiant n'est accordé qu'en 2ème année.

Chaque année est sanctionnée par des épreuves écrites et orales.

PROGRAMME DES ETUDES

1ère année

- Droit privé (Introduction au droit, Droit de la famille, Droit des obligations)
 - un écrit (20 points)
 - un oral (40 points)
- Droit public (Droit administratif et droit constitutionnel)
 - un écrit (20 points)
 - un oral (20 points)

2ème année

- Procédure civile (20 points)
- Droit pénal et procédure pénale (20 points)
- Economie politique (20 points)
- Droit administratif (20 points)
- Droit civil notarial (20 points)
- Droit social (20 points)

L'étudiant passe au choix deux matières à l'écrit et quatre à l'oral.

VALIDATION

Pour obtenir son année, l'étudiant doit :

- Avoir au moins 50 points sur 100 en première année
- Avoir au moins 60 points sur 120 en seconde année.

POURSUITE D'ETUDES

La Capacité en droit permet de s'inscrire directement en :

- 1ère année de Licence mention droit (L1) avec une moyenne de 10/20,
- directement en 2ème année (L2) pour les étudiants ayant obtenu au moins 15/20 de moyenne sur les deux années de Capacité (75 points sur 100 en 1ère année et 90 points sur 120 en seconde année).

Pour l'étudiant qui souhaite devenir **clerc de notaire**, la Capacité permet d'être dispensé de la première année d'Ecole de notariat.

DEBOUCHES

La Capacité, si elle offre quelques débouchés dans le secteur juridique et judiciaire, le secteur public, et à moindre degré, le secteur des affaires, **ne débouche pas sur un métier en tant que tel.**

C'est un préalable à diverses professions juridiques et judiciaires, une porte entrouverte sur les métiers du droit.

Le capacitaire peut être employé dans des cabinets ou des études d'huissier (clerc d'huissier), de notaire, de commissaire-priseur, etc. en tant qu'**assistant**.

Les étudiants, qui ont parallèlement une formation de secrétariat, ont la possibilité de trouver un emploi de **secrétaire juridique ou administratif** dans des services généraux, de contentieux ou de gestion du personnel des entreprises, en particulier dans le domaine des assurances, de l'immobilier et des banques ou comme **collaborateur des professions juridiques** (avocat, conseil juridique, etc.).

Dans les assurances et les banques, le capacitaire est souvent recruté au niveau employé, surtout comme **rédacteur**.

Dans les entreprises industrielles et commerciales, des postes sont proposés dans les services juridiques, contentieux et au service du personnel mais **ces débouchés se raréfient** car les entreprises ont tendance à exiger des diplômes supérieurs (Licence, Master, etc.).

Dans la Fonction publique, la Capacité en droit est généralement admise en équivalence du baccalauréat **pour l'accès aux concours de catégorie B** : greffier des services judiciaires, contrôleur des impôts, contrôleur du travail, etc. Il est cependant recommandé de bien préparer ces concours avant de les tenter.

Notice réalisée par le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation "AIDE"

4, rue de la Ravinelle - 54000 NANCY - Tél. 03 54 50 37 80

E-mail : scuio@univ-nancy2.fr

Notice consultable sur Internet :

<http://www.univ-nancy2.fr/aide>

Juin 2009